

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 101

Artikel: Scènes d'audience : deux recettes précieuses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bruit semblable à celui d'une énorme cascade, de coups de tonnerre et de coups de canon. Les collines de glace se rapprochent de plus en plus tandis que le glaçon sur lequel Nansen et ses compagnons se trouvent devient de plus en plus petit. L'eau commence à le submerger et tous sont obligés de grimper sur les glaçons mouvants pour ne pas prendre un bain forcé et pour atteindre la glace solide.

L'année 1894 s'achève et l'année 1895 commence au milieu d'émotions semblables. Le 4 janvier 1895, une puissante colline de glace s'avance contre le Fram; le prend par le flanc et menace de l'enfoncer. Tous, se croyant perdus, sortent au plus vite du vaisseau et placent sur la glace les objets les plus indispensables. Mais le vaisseau résiste au choc et au moment où les poutres commencent à craquer pour la première fois, il se soulève au-dessus de son lit de glace et se dégage de la rude étreinte qu'il vient de subir.

Après le 5 janvier, le Fram jouit d'un long repos pendant lequel il fut poussé constamment vers le nord-ouest.

Pendant ce temps-là, Nansen méditait un nouveau projet. Il se disait que le Fram aurait bientôt atteint le point le plus septentrional de sa course et que l'été de 1896 arrivé, il faudrait en tout cas songer à rentrer en Europe. Il prit la résolution d'abandonner son vaisseau, de partir en traîneau et, accompagné d'un seul homme, de se diriger vers le nord aussi loin qu'il le pourrait, puis de gagner ensuite soit la Terre de François-Joseph, soit le Spitzberg. Il fit avec le plus grand soin les préparatifs exigés pour l'expédition qu'il projetait. Quand il quitta le Fram, le 14 mars 1895, il y avait un an 8 mois et 19 jours qu'il était sorti du port de Christiania et 1 an 5 mois et 23 jours qu'il était prisonnier des glaces polaires. Son vaisseau qui se trouvait en ce moment à 83° 59' de latitude et à 102° 27' de longitude, c'est-à-dire à peu près au nord du cap Tscheljuskin, devait continuer sa route sous les ordres du capitaine Sverdrup.

Pour faire l'expédition la plus aventureuse qui eut été jamais tentée, Nansen prit avec lui un jeune homme robuste, Johannsen, 28 chiens et trois traîneaux chargés de provisions pour 100 jours. Il trouva d'abord la glace si favorable que le 22 mars, après 8 jours de marche ; il avait atteint 85° 10', c'est-à-dire parcouru une distance de 132 kilomètres. A partir de ce moment il rencontra de nombreuses difficultés. La glace était tantôt crevassée, tantôt couverte de blocs plus ou moins grands. Ces crevasses et ces blocs le mettaient au désespoir et l'empêchaient d'avancer : c'était comme s'il eût dû passer sur des terrains éboulés. Il perdait un temps précieux à chercher un chemin et quand il l'avait trouvé, il devait encore s'y frayer un passage. Il fallait qu'il escaladât les blocs de glace et qu'il transportât ses traîneaux de l'autre côté, ce qui était un grand travail, et ce travail était à recommencer à tout instant. Un jour Johannsen tomba dans une crevasse où il y avait de l'eau et prit un bain qui lui parut un peu froid. Pendant que nos voyageurs se reposaient, leurs vêtements gelaien et formaient une armure de glace avec laquelle ils étaient forcés de marcher jusqu'à ce que la chaleur de leur corps avait rendu la souplesse à leurs habits.

Le 4 avril, Nansen était à 86° 3' de latitude, et à 95° de longitude. Aussi loin que sa vue portait, il voyait la glace en mouvement et les glaçons se pousser mutuellement en mugissant.

Quatre jours plus tard, le 8 avril, il était arrivé à 86° 13' 6", c'est-à-dire à 420 kilomètres du pôle. Il en avait fait 249 1/2. Il écrivait dans son journal : « La glace devient toujours plus mauvaise. Je ne vois que des blocs de glace. Nous sommes obligés de porter nos traîneaux

presque constamment. Même du sommet des monticules les plus élevés, je n'aperçois que la même glace. C'est inutile d'aller plus loin. Nous perdons un temps précieux et nous n'aboutissons à rien. Je prends donc la résolution de m'en retourner et de me diriger vers le cap Flégely » (le point le plus septentrional de l'île du Prince Rodolphe dans la terre de François-Joseph.)

Nulle part Nansen n'avait aperçu de terre. Et partout la glace était en mouvement et marchant au gré du vent, comme en pleine mer. La conclusion à tirer de ce fait, c'est que dans ces régions et de ce côté du pôle-nord, il n'y a pas de terre d'une étendue quelque peu considérable.

Pour arriver au cap Flégely, Nansen devait se diriger vers le sud-ouest et avait une distance d'environ 540 kilomètres à parcourir. Il en avait fait 250 en 26 jours, du 14 mars au 8 avril. Le retour fut encore plus pénible que l'aller. Nansen et son compagnon devaient aider constamment aux chiens à tirer leurs traîneaux. Tous deux étaient si fatigués qu'ils s'endormaient quelquefois en marchant, et ne se réveillaient en sursaut que lorsqu'ils venaient à trébucher. Quand éprouvés, à bout de forces, ils étaient forcés d's'arrêter pour se reposer, ils s'installaient derrière un glaçon pour s'abriter un peu contre le vent et se préparaient leur repas frugal. Ils se glissaient ensuite dans un sac de fourrure pour dormir, mais leur sommeil n'était pas long ni des plus doux. Il n'est pas facile, en effet, de bien dormir lorsque le froid vous fait claquer des dents et lorsqu'on est dans des vêtements rudes comme s'ils étaient en toile. Ce n'est que vers l'heure de leur lever que leurs vêtements devenaient un peu chauds, se dégelaient, devenaient souples et humides pour se roider de nouveau dès qu'ils étaient sortis de leurs sacs. Blessé par sa cuirasse de glace, Nansen finit par se faire deux grandes plaies au bras et au poignet.

Dans la crainte de manquer de vivres, nos voyageurs commencèrent bientôt à se rationner. Toutefois, pour célébrer la fête de Pâques, le 14 avril, ils s'accordèrent quelque chose d'extraordinaire, du petit lait, des myrtilles et du jus de citron.

A mesure qu'ils avançaient vers le sud, ils trouvaient la glace meilleure ; ils sentaient aussi quelque chose comme la chaleur du printemps. Le 30 avril, il faisait chaud, dit Nansen ; en effet, il n'y avait plus que 20 degrés centigrades de froid. et l'on apercevait de vastes étendues de glace fraîche et unie. Mais, hélas ! d'effrayantes crevasses apparaissaient à tout instant, barrant le passage. Et plus, nos voyageurs s'avancèrent vers le sud, plus les crevasses devenaient larges et profondes. Elles étaient d'ordinaire remplies de glaçons flottants ou couvertes d'une mince couche de glace, de sorte que nos voyageurs ne pouvaient les franchir ni à pied ni à l'aide du petit canot qu'ils avaient pris avec eux. Force leur était donc de contourner les crevasses et ces détours leur occasionnaient parfois des pertes de temps d'un demi-jour.

(A suivre.)

J. JECKER
curé à Moutier.

NOTRE COMMERCE

en Suisse a été l'objet déjà de quelques données statistiques publiées dans un des derniers numéros du *Pays*, extraits du tableau que vient de dresser le département des douanes. On a pu voir que l'importation en Suisse présente pour les trois premiers trimestres de l'an-

née une notable augmentation sur la période correspondante de l'année précédente.

Les plus grosses augmentations portent sur les produits chimiques (2 millions de fr.), les machines (1 m.), les fers (6 m.), les métaux précieux (3 m.), les denrées alimentaires (16 m.), la soie (3 m.), la confection (1 m.). En revanche, l'importation des animaux a baissé de 16,000 pièces et de 2 millions de francs celle des montres, de 97,000 pièces et de 503,000 fr.

L'exportation a monté de 52 millions. Les montres participent à cette plus-value pour 2 millions ; les machines pour 4 ; les métaux précieux non monnayés, 3 ; les comestibles, 2 ; le coton, 21 ; la soie, 16. Mais l'exportation des animaux a baissé de 15,000 pièces et de 3 millions de francs. En rapprochant ces chiffres de ceux de l'importation, on constate que la Suisse a consommé son propre bétail dans une proportion beaucoup plus forte qu'en 1898.

Ainsi nous avons importé 2228 vaches de moins qu'en 1898, mais, d'autre part, nous en avons exporté 5537 de moins que l'an dernier. Pour les bœufs, il n'y a de différence notable qu'à l'exportation, laquelle a fléchi de 12,965 pièces,

Pour les veaux gras, notre importation a diminué de 1462 pièces et notre exportation de 3693. Pour les autres veaux, la diminution à l'exportation se monte même à 6367 têtes. En somme, si les difficultés mises à l'importation par nos mesures sanitaires ont réduit considérablement nos achats de bétail étranger, l'avantage que l'éleveur indigène a pu tirer de cette situation a été plus que compensé par le resserrement des débouchés ouverts à l'exportation.

Le mouvement des métaux monnayés constitue l'élément le plus intéressant de la statistique de notre commerce durant les trois premiers trimestres de 1899. Ce mouvement, qui n'est pas compris dans les totaux cités plus haut, se chiffre par 93 millions à l'importation et 54 millions à l'exportation. Cette dernière somme, qui est en avance de 15 millions sur le chiffre correspondant de l'année dernière, est naturellement incomplète, car une bonne partie de nos exportations de numéraire échappent à la douane suisse. Il n'en est pas de même des importations d'argent monnayé, qui ont dépassé de 37 millions celle des trois premiers trimestres de 1898 et de 7 millions le total de toute l'année dernière.

Ces chiffres, dit la gazette de Lausanne, témoignent d'une inquiétante recrudescence des retraits d'écus à destination de la France, et, chaque année, l'avertissement qu'implique ce symbole de notre situation économique devient plus pressant. Tout ce que le monde officiel a à trouver pour remédier à cet état de choses, consiste dans le vote d'une loi d'assurance obligatoire qui bouleversera les budgets de la Confédération et des particuliers.

Scènes d'audience

Deux recettes précieuses

Il est trop aisément de dire, d'une difficulté apparente, tournée par un moyen d'une simplicité enfantine : « Ce n'est que cela ? J'en serais bien autant ». Personne n'y contredit ; mais c'est l'histoire de l'oeuf de Christophe Colomb : il fallait y penser.

C'est aussi, du reste, l'histoire de la plupart des découvertes à l'état de théories ; les moyens les plus compliqués sont impuissants à les met-

tre en pratique, et, un beau jour, on est tout surpris de les voir appliquées par un procédé qui fait penser à l'œil se tenant debout, sur la pointe.

On aurait donc lieu de s'étonner qu'un marchand de vin ait refusé un simple litre qu'il s'était engagé à donner, en échange d'une recette infaillible pour supprimer deux inconveniens véritablement intolérables, en alléguant que « comme ça, il en aurait bien fait autant ».

Mais, en réalité, quand on connaît cette recette, on comprendra, jusqu'à un certain point, le refus du marchand de vins, tout en se disant qu'il eût peut-être mieux fait de s'exécuter gaiement que de prendre au sérieux une fumisterie, après tout, assez drôle. Au lieu de cela, il a mal pris la chose, s'est fâché; il y a eu des coups... qu'il a reçus; il a porté plainte contre Merlot, qui les lui a administrés, et nous voici en police correctionnelle.

M. le président. — Reconnaissiez-vous avoir frappé le plaignant ?

Merlot. — Mon président, voyons, faut être juste : vous auriez gagné un litre...

M. le président. — Expliquez-vous sans mettre le président en jeu.

Merlot. — Faites excuse, c'était une simple comparaison ; je dis : un supposé (*montrant le greffier*) que ce monsieur qui est là, qui écrit, aurait gagné un litre...

M. le président. — Encore une fois, répondez oui ou non : avez-vous frappé le plaignant ?

Merlot. — Comme ça tout sec, ça ne se peut pas, faut savoir comme c'est venu : le marchand de vins me devait un litre à 16...

M. le président. — Nous allons l'entendre ; taisez-vous !

Merlot. — C'est une cochonnerie de sa part, que, même, tout le monde riait.

M. le président. — Voulez-vous vous taire ?

Merlot. — Et, qu'on criait : Il a gagné son litre !

M. le président. — Le plaignant est à la barre, et nous allons savoir, enfin, ce dont il s'agit :

Le sieur Merlot, dit-il, qui était en ribotte...

Merlot. — Je peux prouver que je ne l'étais pas, j'avais simplement la gueule de bois (*la langue embarrassée*.)

Le témoin. — Enfin, vous en aviez...

Merlot. — Parce qu'un rien me dérange.

M. le président. — Taisez-vous !

Merlot. — Je me saoulerais avec une sa-lade.

Le témoin. — V'là comme c'est venu : parce que la cheminée de la cuisine fume si tellement, que la fumée vient dans la salle et qu'on s'en plaint, et puis, que les lieux, c'est une infection.

Merlot. — Ça pue comme un carnage.

Le témoin. — Qu'on s'est plaint, idem, et que j'expliquais à mes clients que j'avais fait tout et le reste pour empêcher ça, et qu'il n'y avait pas moyen. C'est donc de là que le sieur Merlot me dit : Vous ne pouvez pas empêcher votre cheminée de fumer et vos lieux de sentir mauvais ? — Non, je lui réponds. — Eh bien ! qu'il me dit, si vous voulez, pour un litre, je vas vous donner un moyen. — Mais, que je réponds, le fumiste a essayé toutes les façons l'architecte a employé un tas de systèmes pour les lieux, c'est toujours de l'infection. — Parce que c'est des serins, que me dit le sieur Merlot ; moi, j'ai pas besoin d'être fumiste ni architecte, j'ai un moyen très facile et qui ira tout de suite. D'ailleurs, qu'il dit : je m'en rapporte à la société ici présente ; s'il elle dit que mon moyen n'est pas bon, vous ne me donnerez pas le litre.

Alors, moi, voyant ça, je dis : Eh bien, sa-pristi, ça va ! Là-dessus, je mets un litre sur le

comptoir et je dis : Allez-y ! — Eh bien, qu'il me dit, c'est très facile : pour que votre cheminée ne fume pas et que vos lieux ne sentent pas mauvais, faites votre feu dans les lieux et vos nécessités dans la cheminée (*rires dans l'auditoire*.)

Merlot. (partageant l'hilarité.) — Dame !... c'est vrai, comme ça...

M. le président. — Mais les coups ?

Le témoin. — Ah ! voilà ; sur le moment, j'ai été si ébahi que j'en ai tombé en ruines ; alors, me voyant comme ça, le sieur Merlot a sauté sur la bouteille pour la prendre.

Merlot. — Est-ce que tout le monde criait pas : « Il a gagné ! il a gagné ! » et qu'ils riaient tous à s'en tenir le ventre ; donc, là-dessus, monsieur veut m'arracher la bouteille ; moi, je me rebiffé.

M. le président. — Oui, nous comprenons.

Merlot. — Voyons, mon moyen est-il bon ?

Le Tribunal condamne Merlot à trois jours de prison.

Assurément, personne n'aurait pensé à son moyen ; mais ce n'est pas encore celui-là qui fera oublier l'oeuf de Christophe Colomb.

LETTRE PATOISE

Les fâtes de drockure qu'el appelaient des coquilles (âtrement des creutches) sont faites pour déroutai les dgens. Gaidgerò bin que tot le monde n'e sauvi compare tot à long, l'histoïre c't'hanne qu'avait óvai Pou bin compare cté d'ajed'heu, ai n'y é qu'ai rebotai en téte di mot óvai, le peté c que les typos di Pays di duemoine aint maingdié. I yos thiuâtrô de l'ai voiencoué chu l'echtoma.

S'ai n'y é pe d'hannes qu'òvint, ai y en é tot pairi que covant.

Vos le velai vouère ci aipré.

Ai y avait enne fois in cabaretie qu'an coin-gnéchait dièche houères en lai ronde : c'était le Fère Toine, le gros Toine ou achi Toine ma fine. Pouquois tos ces noms ? — poiche que tain qu'énentrait tchié lu, et qu'ai i demandint co qu'an v'lai boire, ai répongeait aidé : « poidé, in brilot de mai fine » (sai fine, c'était la moyouë gotte de France) colí natoye lai téte, ai n'y é ran de chi bon pou le coué. »

An le coingnéchait bin, Toine ma fine, le pu gros l'hanne di cainton ; les pouëtches de sai mageon étin easi trop étroites pou lu ; les dgens veniünt das bin loin pou le vouère, ai pe s'aimusai d'aviò lu : el airait bin fait ai rire enne tcherpennia de rettes. Son cabairet aivait pour enseigne : « Au rendez-vous des amis » c'que l'e père Toine était l'aimi de tot le monde ; el ai-vaient enne certaine faïçon de blaguai les dgens sains les engraingié, de shiouère in euyé pour échprimai co qu'ai ne diait pe, de se tapai chu lai tueuche tain el était joyeux, que vos tirait le rire di ventre magrai vos. Ai pe, c'était enne curiositat que de le vouère boire : ai boyait de tot co qu'an yi eufrait, et aitaint qu'an yi en eufrait, aiwo in double piaigi — piaigi dese régalaï, ai pe piaigi de raimessaï des gros sous. Co qu'ai yi aivait oncoué de pu courieu, c'était les dières qu'el aivait d'aviò sai fanne, enne grosse paysonne, ai cò de cigoigne, que pessait son temps ai éyeuvai des poulats ; ai y aivait casiment trente ans qu'ai se granmoiint. In bé djoué le père Toine tchoyé d'enne attaque d'apoplexié, ai n'avait pu ran que lai tête de libre. An le coutchon dans enne petéte tchaimbre alon du poille. Sai fanne, le granmoiint mite-nant, ai ne povait pu se défendre, ni ai cos de poing, ni ai cos de pié : « le voili le propre à rien, dait éle, le fainéant, le gros sou-

lot ! » Ai n'y répongeait ran, le pouère hanne ! ai migait in cò les euyes, ai pe ai r'virait sai téte d'enne autre sait ; el ai pelait ci mouvement, faire in va-t-au nord, ou bin in va-t-au sud. Bin-tot ai fesé ai veni ses aimis, dain sai tchaimbre ; tot couthié qu'el était ci farceur de Toine, ai les aimusai oncoué, el airait bin fait ai rire le diaile et lai diallassé. Main voici qu'in bé djoué un des ses aimis dié en sai fanne : « saite vos bin co qu'férò s'i éto en vote piacie ? — Eh quoi ? — Vote hanne a tchâ c'ment in foulé, chi bin que s'i éto que de vos, i yi férò ai covait des uës ; i yi en boterò cinthie dos in brais, cinthie dos l'âtre, et en mainme temps i boterò enne dgerenne covai. Les pussins verint à monde le même djoué ; vos boterin les pussins de vote hanne avio les pussins de lai dgerenne, elle les éyeuverait tus ai lai fois, vos en airin des pou-lats ! » Heute djoués aiprés, voici lai fanne qu'entre dain lai tchaimbre di Toine avio son devaintrié pien d'ties. Le pouere malalte eut enne hotte de bon saing, ai crayaït qu'elle yi ve-lai tu faire ai soppar ; mains ses euyes s'euvrèrent tot à lairdge, tiaint elle y dié : « I vins de botai lai djâne à nid, avio dièche uës, en voici dièche pou toi, taïtche de ne les pe cas-sai — Et qu'a ce te veut qu'i en faise ? — I veu que t'les coveuche *propre à rien* ! à ce que te crais qu'i t'veut condure dans ci yé c'ment in prince ? » Ai se boté à rire ; main c'ment elle persistait ai s'engraignié, ai fesé des va-t-au nord, des va-t-au sud djainque atain qu'ele yi dié : « Di temps que te ne les coveré pe, te n'veu ran avoi ai maingdié, nos varain, tiu aïce que v'ètre maître ». Tain ai soin-né médi, lo Toine aittendait sai sope, main la véye i crié da sai tieugenne : « E te botai les uës ? se te n'les cove pe, ai n'y é pe de sope pou toi, gros fainiaut ! » Ai crayaït aidé que c'était pou coiyennai ; mains tain les dous, les trâs veniennent, que son ventre aic'mencé de granmoiñat, ai se léché botait cte graine de pou-lats dò ses gros brais : aipré, el eu son dénai.

Tain ses aimis aïrviennt, ai crayaït qu'el était bin ma : « T'é donc le brais nouai que yi demaindé stu que saivait co que s'pessait ? — Aïde, y ai quasiment enne echpêce de pojantou dans les épales. »

In po aipré, voici le mérre ai pe l'adjoint que veniennent boire tchétiun in peté voire de fine, tot en djasaint de tchose ou d'âtre. C'ment ai djasint tot balement, voili que mon pouere Toine rébié ses uës, ai fesé tot d'in cò in va-t-au nord pou colai son aroye contre lai poiret. Main qué malheur ! el eut in tapetiu pu tot qu'ai ne s'y aittendait ! à djuron qu'ai poussé sai fanne deviné lai catastrophe..., tain elle voyé cte cataplane djane colai chu le flanc de son hanne, elle se botté ai le soinnai ai grains còs de souëta tot c'ment s'elle aivait tapai chu in tchié de femi ; ses mains tchoyint enne aipré l'âtre, tot c'ment in laipin que bai d'tambour. Le pouere Toine feut rédu et ai fayé ri bon ribaine, qu'ai coveuche ; elle yi reboté des uës, ai pe, ai n'ouegé pu boudgi, poiche qu'el était privai de maingdié tos les cos qu'ai r'cassat in uë. El était en tieusain mitenait, ai musat en le djâne covouse que fesait à dgeurnié lai même bésaingne que lu.

In bé maitin, ai se révoyé en sursaut, el ai-vaient les égatoyes dos le brais droit. Ai se tiudé graittai en crayaït que c'était enne puce, mains devinai vos co que c'était ? — c'était in pussin ! A maime moment sai fanne entré, ai pe elle y dié : « lai djâne en é ché, et toi n'en n'ête p'oucoué ? — Chié, vin vouère, en voici iun que s'a veni coitchié dains mai bairbe. » La véye était djouéyeuse ; elle le prenié, ai pe elle tueré oncoué dos les bras di Toine et en ramoiné oncoué quatre. An n'avait tot de mainme djemais vu in hanne c'ment lu ! A bout d'enne démè houère, ai y en venié oncoué très, colí fesait heute.... pu que lai dgerenne. El était